

AsiaDHRRA et ANASE : Étude de cas sur le processus de participation de la société civile à un appareil intergouvernemental régional

Marlene D. Ramirez

Sommaire

Cette étude de cas analyse les rapports établis par AsiaDHRRA (Asian Partnership for the Development of Human Resources in Rural Asia) avec l'ANASE (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) sur le plan des programmes et du plaidoyer pour des politiques favorables aux pauvres. On y trouve un bref rappel des motifs à l'origine de cette collaboration et un examen du contexte actuel : intégration régionale croissante, régionalisme et enjeux transfrontaliers, élaboration de la Charte de l'ANASE et coopération croissante – quoiqu'irrégulière – de l'ANASE avec les organisations de la société civile (OSC). On y voit l'évolution sur cinq ans de l'approche utilisée par AsiaDHRRA – stratégies appliquées, contraintes, réussites, difficultés et leçons de l'expérience. On y trouve enfin des recommandations sur la façon dont les OSC peuvent collaborer de façon plus efficace avec un appareil régional tel que l'ANASE.

Les rapports épineux de l'ANASE avec la société civile

Mise sur pied en 1967, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) [1] est d'abord un appareil intergouvernemental des États. Ayant pour but initial d'assurer la paix et la stabilité politique dans la région, elle a depuis élargi ses objectifs et sa vision qui englobent maintenant le progrès économique et socioculturel des pays membres.

On considère l'ANASE comme le regroupement régional le plus solidement établi au monde, mais cette longévité camoufle l'absence d'une vision claire pour la région. Sans doute l'exemple le plus durable d'intégration régionale, l'ANASE n'a pas la réputation de répondre aux vrais besoins de la base. Ainsi, l'un des piliers de la communauté de l'ANASE est l'intégration économique, mais cette intégration a mis beaucoup de temps à se matérialiser. L'un des facteurs que l'on a omis de considérer pour expliquer la lenteur – voire l'échec – de l'intégration jusqu'ici est le fait que les secteurs de la base qui produisent les marchandises échangées dans la région ne sont pas consultés et ne participent pas à l'élaboration des programmes et politiques économiques.

Par tradition, l'ANASE est une association d'États majoritairement autocrates ayant très peu de rapports avec les acteurs non gouvernementaux du développement. On ne constate pas la même coupure avec l'élite universitaire ou les *laboratoires d'idées*. L'ISIS (Institute for Strategic and International Studies) de l'ANASE [2] est l'un de ces laboratoires d'idées ayant reçu l'aval de l'ANASE. En institutionnalisant les rencontres entre dirigeants de l'ISIS-ANASE et cadres supérieurs de l'ANASE, l'ISIS a su convaincre les États membres de l'ANASE de son utilité en tant que mécanisme pour l'élaboration des politiques. L'ISIS a aussi contribué de façon importante à l'émergence de la diplomatie *parallèle* [3], un processus politique non officiel visant à jeter des ponts entre la société civile et l'État. Pour ce faire, l'ISIS-ANASE a joué un rôle de premier

plan dans la création de l'Assemblée populaire de l'ANASE (APA) [4]. Tenue chaque année, l'APA a offert aux OSC une plateforme pour se faire entendre de l'ANASE avec le concours de l'élite universitaire.

Doutant de la possibilité d'utiliser l'ANASE comme plateforme pour promouvoir leurs priorités, la plupart des OSC ont orienté leur travail de plaidoyer international vers d'autres appareils – système de l'ONU, Banque de développement asiatique, Banque mondiale/Fonds monétaire international (FMI) ou Organisation mondiale du commerce (OMC). Jusqu'ici, les OSC ont démontré peu d'intérêt pour l'ANASE et peu de conscience de son rôle. Mais on commence à voir l'ANASE autrement dans les organisations régionales aux prises avec la dimension géographique des enjeux qui les touchent (contrecoup des accords de l'OMC, enjeux relatifs à la sécurité alimentaire, par exemple). La plupart des organisations régionales touchées par ces questions ont maintenant fixé des priorités très explicites en rapport avec l'ANASE, et mobilisé des ressources pour assurer la pérennité du travail de plaidoyer et de collaboration avec l'ANASE. AsiaDHRRA fait partie de ces organisations.

AsiaDHRRA et ANASE : analyser les assises du partenariat

AsiaDHRRA (Asian Partnership for the Development of Human Resources in Rural Asia) est un partenariat régional de 11 réseaux de développement social répartis dans dix pays d'Asie. AsiaDHRRA veut bâtir en Asie des communautés rurales justes, libres, prospères, qui vivent en paix et travaillent en solidarité en vue d'assurer leur autonomie.

Le point d'entrée d'AsiaDHRRA : saisir l'occasion de collaborer

AsiaDHRRA a établi des rapports avec l'ANASE en 1999, après avoir sillonné la région pendant quelque trente ans pour promouvoir le développement véritable des ressources humaines. Sans l'avoir planifié, son point d'entrée a été la Fondation de l'ANASE (FA) [5]. Fondée par les ministres des Affaires étrangères de l'ANASE, la FA a invité AsiaDHRRA à sa conférence finale de lancement/programmation à Jakarta en 1999. La FA a apprécié le caractère concret de l'exposé d'AsiaDHRRA et sa proposition de renforcer l'influence des organisations paysannes et accroître la solidarité dans la région.

À titre d'appareil subventionnaire, la Fondation a soutenu le programme vedette d'AsiaDHRRA en vue de stimuler la formation d'une alliance paysanne régionale en Asie. AsiaDHRRA misa aussi sur ses liens avec la Fondation de l'ANASE pour étendre la coopération à des pays *moins favorables aux OSC* en Asie du Sud-Est. Dans le cadre de son travail initial en vue d'entrer au Myanmar, AsiaDHRRA a demandé et obtenu le soutien de la Fondation de l'ANASE pour que le Secrétariat de l'ANASE organise des rencontres avec le ministère des Affaires étrangères du Myanmar. Ces *visites de courtoisie* permirent d'amorcer le dialogue avec des États souvent inaccessibles pour les sensibiliser au travail des OSC et à leur rôle dans l'édification du pays.

À partir de ce point d'entrée avec la Fondation de l'ANASE, AsiaDHRRA a ensuite tissé des liens avec le Secrétariat de l'ANASE et son Bureau du développement humain. Le mandat du Bureau consistant à appuyer la SOMRDPE (Senior Officials Meeting for Rural Development and Poverty Eradication) correspond tout à fait aux priorités institutionnelles d'AsiaDHRRA qui favorise le développement rural axé sur la

personne, avec un parti-pris avoué pour les pauvres et les marginalisés. Cette parenté de mandat fut un facteur crucial pour établir des liens institutionnels viables avec l'ANASE, ce qui a permis à AsiaDHRRA de faire du plaidoyer sur une base durable.

De fait, AsiaDHRRA a réussi à convaincre la SOMRDPE de l'ANASE de devenir partenaire institutionnel d'un éventuel prix du développement rural de l'Asie du Sud-Est (SEARDA) [7]. Ce prix servirait de vitrine aux pratiques à succès des ONG et organismes populaires (OP) en développement rural. Pour clarifier le mandat dans lequel s'inscrit cet appui, l'ANASE a incité AsiaDHRRA à s'affilier en tant qu'ONG [8]. AsiaDHRRA a opté pour l'affiliation afin de multiplier les possibilités de dialogue avec l'ANASE. Appuyée par la SOMRDPE, la demande d'affiliation n'a soulevé aucune difficulté et AsiaDHRRA est devenue ONG affiliée de l'ANASE en avril 2004.

La réussite du processus a mené à d'autres collaborations et, même si le prix n'existe pas encore, AsiaDHRRA apprécie l'appui de l'ANASE dans la diffusion des bonnes pratiques de développement rural. Pour l'ANASE, ce partenariat est un moyen novateur de renforcer son identité dans les pays membres. En saisissant l'occasion offerte par un premier point d'entrée, AsiaDHRRA a pu renforcer ses rapports avec l'ANASE.

Continuer sur sa lancée : tactiques, persévérance et collaboration croissante

Les années suivantes furent marquées par les efforts soutenus d'AsiaDHRRA en vue de mieux connaître l'ANASE et tester sa réceptivité à certaines demandes tactiques (organisation de réunions entre représentants d'OSC et dirigeants du Secrétariat de l'ANASE, échange d'information, examen de documents, etc.). Bâtissant la confiance petit à petit, ces étapes ont aidé AsiaDHRRA et son partenaire, l'AFA (Asian Farmers Association for Sustainable Rural Development) [9] à tisser des liens au sein du Secrétariat de l'ANASE.

En mars 2007, AsiaDHRRA a facilité le dialogue entre l'AFA et des dirigeants du Secrétariat de l'ANASE à son siège social à Jakarta. Le secrétaire général de l'ANASE [10] et des représentants de haut niveau étaient présents à la rencontre, perçue comme un effort tangible en vue de démystifier les ONG et les organismes de la base aux yeux de l'ANASE, et vice versa. L'expérience fut probante, et suivie d'actions concrètes de la part du Secrétariat de l'ANASE (présentation des enjeux relatifs aux biocarburants lors de rencontres subséquentes du comité technique chargé de la question, invitation de l'AFA et d'AsiaDHRRA au forum *ASEAN talks Business*, et invitation aux réunions ultérieures sur la création de la Charte). L'AFA et AsiaDHRRA ont aussi préparé une proposition pour améliorer la semaine des agriculteurs de l'ANASE, notamment afin d'accroître sa pertinence et son importance pour les agriculteurs de la région.

Depuis son accréditation, AsiaDHRRA a donc poursuivi ses rapports avec l'ANASE à partir de préoccupations sectorielles, notamment son travail en vue de promouvoir le rôle des ONG et des organismes populaires dans le développement rural. AsiaDHRRA a participé avec succès à des activités en vue d'instaurer un climat de confiance avec le leadership du Secrétariat de l'ANASE. À long terme, c'est un facteur crucial pour que les OSC puissent inscrire leurs priorités, à la fois sur le plan sectoriel et de façon plus large. De concert avec d'autres OSC régionales, AsiaDHRRA a poussé plus loin la collaboration à large échelle avec l'ANASE pour faire reconnaître le rôle de la

société civile et, comme le démontre la section suivante, assurer que la société civile participe à l'établissement de la charte de l'ANASE, une priorité immédiate et essentielle.

Approfondir les assises du plaidoyer à vaste échelle

Encouragé par les progrès – modestes – de la collaboration avec l'ANASE en rapport avec ses priorités sectorielles et la thématique du développement rural, AsiaDHRRA a incité d'autres OSC à s'intéresser de plus près à l'ANASE. Membre fondateur de SEACA (Southeast Asian Committee on Advocacy) [11], AsiaDHRRA voyait les possibilités de collaboration collective avec l'ANASE. À titre d'appareil de coopération axé sur les programmes, SEACA offrait une vaste plateforme de convergence à des organisations régionales clés intéressées à des secteurs et enjeux divers. Dans sa planification stratégique de 2005, SEACA considère l'ANASE comme une plateforme de lobbying politique et inclut la participation à l'ANASE dans sa programmation à compter de 2006.

Devant l'intérêt à établir des liens avec les OSC exprimé en 2005 par le secrétaire général de l'ANASE, AsiaDHRRA, SEACA et Forum Asia ont rencontré des représentants du Secrétariat de l'ANASE en juillet 2005. Cette rencontre incita les organisations régionales à tenir la première consultation régionale des OSC sur l'ANASE en octobre 2005, à Bangkok. Des cadres supérieurs du secrétariat de l'ANASE et le secrétaire général lui-même assistèrent à la rencontre. Après Bangkok, les OSC se concentrèrent sur le 11^e Sommet de l'ANASE tenu à Kuala Lumpur en décembre 2005, alors que se tenait la première Conférence de la société civile de l'ANASE. La première déclaration des résultats de la conférence fut livrée dans le tout premier quart d'heure d'interaction entre OSC et dirigeants de l'ANASE : la Conférence de la société civile de l'ANASE (ACSC) venait d'acquiescer le statut de plateforme officielle tenue concurremment avec le Sommet annuel de l'ANASE. Cette reconnaissance a raffermi le sentiment de solidarité croissant dans la société civile.

Vers un programme commun : SAPA (Solidarity for Asian Peoples' Advocacy)

Avec la promesse de lien officiel avec les dirigeants de l'ANASE que constituait la plateforme de l'ACSC, quatre organisations régionales (Asian Forum for Human Rights and Development, AsiaDHRRA, Focus on the Global South et Southeast Asian Committee on Advocacy) convinrent de mobiliser des ONG régionales et nationales autour d'un programme commun, donnant naissance à SAPA (Solidarity for Asian Peoples' Advocacy) [12].

Le groupe de travail de SAPA sur l'ANASE mit sur pied son propre laboratoire d'idées qui présenta collectivement au Groupe de personnalités éminentes (GPE) ses commentaires sur la Charte de l'ANASE. Des propositions furent soumises – et admises – lors de la série de réunions tenues par le GPE en 2006. Même si elles ne figurent pas intégralement dans le rapport du GPE [13], la percée réalisée par les OSC dans le processus est en soit une victoire importante. Cet échange signale aussi clairement à l'ANASE qu'il y a maintenant parmi les OSC un intervenant intéressé de façon proactive à la Charte de l'ANASE.

En 2006, le groupe de travail de SAPA sur l'ANASE et le Southeast Asian Committee on Advocacy amorcèrent une série de consultations nationales sur l'ANASE

pour sensibiliser les OSC locales et nationales au caractère régional des enjeux qui les touchent et à la nécessité de participer à l'ANASE à partir des enjeux ancrés dans la réalité locale. Avec les processus et rapports de SAPA au Groupe de personnalités éminentes de l'ANASE, les consultations nationales ont servi de matériel préparatoire à la 2^e Conférence de la société civile de l'ANASE, l'ACSC2, coïncidant avec le 12^e Sommet de l'ANASE.

Le gouvernement philippin, hôte officiel, a malheureusement décidé de considérer l'Assemblée populaire de l'ANASE (APA) comme la *composante OSC* du Sommet [14]. Ne se laissant pas abattre par cette non-reconnaissance de la plateforme établie au 11^e Sommet de l'ANASE, les OSC sont restées à l'ACSC2. Cet engagement envers l'ACSC2 a affermi la solidarité entre OSC sur le travail de plaidoyer réalisé à l'ANASE. L'ACSC2 a permis non seulement d'approfondir la discussion sur les enjeux, mais aussi de bâtir la confiance entre OSC. L'organisation de la 3^e ACSC fut confiée aux OSC de Singapour, l'hôte du 13^e Sommet de l'ANASE en 2007 [15]. Le gouvernement de Singapour a déjà confié à un laboratoire d'idées universitaire la tâche d'organiser le volet *société civile* du 13^e Sommet de l'ANASE.

Petites victoires et petits gains à long terme

Quand on regarde les progrès réalisés depuis 1999, on constate l'addition de petits gains qui contribuent à bâtir des assises à long terme :

Démystification de l'ANASE : Pour AsiaDHRRA, la décision de profiter de son point d'entrée avec la Fondation de l'ANASE en 1999 s'est révélée judicieuse. Les rapports mutuels avec l'ANASE ont servi de processus de démystification, ce qui lui a donné la confiance requise pour explorer les possibilités de collaboration avec un appareil à première vue distant et axé sur l'État, et de faire du travail de plaidoyer – à la fois dans son secteur et en rapport avec des priorités de développement plus larges.

Victoires tactiques : Le Secrétariat de l'ANASE (ASEC) vient d'accorder un vote de confiance à un projet de coopération technique proposé par AsiaDHRRA en vue de tisser des liens entre les paysans et le marché. Le projet contredit pourtant le point de vue technocrate selon lequel il n'est pas viable d'investir dans les activités de mise en marché des paysans – alléguant qu'il serait plus rentable d'investir dans les agriculteurs déjà établis sur le plan commercial que dans la *clientèle* d'AsiaDHRRA. Cette action de l'ANASE démontre clairement que l'on peut convaincre l'ASEC de soutenir les OSC qui désirent vraiment travailler en collaboration avec l'ANASE à des projets très concrets sur le terrain. Il est possible d'obtenir des gains tactiques à condition de présenter les enjeux et les positions avec ténacité et de façon proactive.

Solidarité régionale : Pour le mouvement plus vaste de la société civile, la décision d'établir des rapports avec l'ANASE renforça l'esprit de solidarité parmi les OSC à l'échelle régionale par le truchement de SAPA (Solidarity for Asian People's Advocacy). Les rapports avec l'ANASE obligèrent les OSC à sortir de leur zone de confort et à prendre des mesures positives pour mieux saisir comment les enjeux se recoupent d'une OSC à l'autre [16]. En s'efforçant d'attirer l'attention de l'ANASE sur les enjeux et les causes qui intéressent les OSC, SAPA amorça un travail de reconnaissance des OSC par l'ANASE. Ses rapports avec l'ANASE sont encore en terrain incertain, mais l'ANASE considère déjà SAPA comme une vaste plateforme

régionale qui fait du travail de surveillance et d'intervention en vue d'une intégration plus progressiste dans la région de l'Asie du Sud-Est. Même si SAPA n'est pas tout à fait affranchi de la dynamique traditionnelle du mouvement des OSC, les donateurs et les autres OSC reconnaissent sa pertinence en tant que plateforme de coopération des OSC à grande échelle.

Émergence du leadership au sein des OSC : Un élément notable du processus de SAPA est l'émergence d'une nouvelle génération de leaders des OSC, prêts à dépasser les anciennes traditions et lignes politiques pour former de vastes partenariats. Ces leaders jugent essentiel de forger de nouvelles amitiés pour présenter un front uni devant l'ANASE tout en admettant que chacun conserve ses propres priorités. L'alliance à l'échelle de SAPA n'empêche pas chacune des OSC de poursuivre ses propres collaborations sectorielles avec l'ANASE, pourvu qu'elle n'oublie pas l'objectif de réforme à long terme. Cette solidarité marquée de souplesse est un gain important pour le mouvement qui se démarque de la tradition établie par ses pionniers.

Autonomisation des OSC : La participation des OSC à la Charte de l'ANASE est un jalon qui marque l'éveil de la conscience des OSC quant au caractère régional des enjeux. Les rapports avec l'ANASE ont créé une plateforme stratégique permettant de répertorier la longue histoire des OSC et leur travail en faveur des priorités populaires. Les documents soumis au Groupe de personnalités éminentes de l'ANASE (GPE), les débats de la Conférence asiatique de la société civile et les rapports issus des consultations nationales constituent un matériel plus que suffisant pour que SAPA rédige sa propre Charte fantôme de l'ANASE, si elle le juge à propos. Vu le caractère incertain d'une Charte de l'ANASE rédigée sans participation significative de la société civile et de la population des États membres, l'idée d'une Charte populaire de l'ANASE reste une question d'actualité. L'expérience de la participation a aussi permis d'affirmer la capacité des OSC de la région de livrer collectivement des résultats.

Participation de la société civile au régionalisme : leçons de l'expérience

On peut tirer les leçons suivantes de ce processus de participation prolongé et assidu :

Rester proactif et persévérer : Cela porte fruit de rester proactif et de persévérer dans les rapports avec l'ANASE. Il faut sans cesse cogner à la porte, sinon l'ANASE et son appareil bureaucratique vont suivre la routine sans s'aventurer au-delà de leur zone de confort. Les préjugés de l'ANASE sont bien connus : elle a l'impression qu'il est particulièrement difficile de faire affaire avec les OSC du développement et que cela lui compliquera forcément l'existence. Si nous ne faisons pas l'effort de maintenir le dialogue pour démystifier les OSC du développement, les rapports vont piétiner ou rester à sens unique, figés dans des processus ou une teneur dictés par l'ANASE, ce qui est contraire au caractère participatif recherché.

Se concentrer sur des enjeux concrets sur le terrain : Il est nécessaire de fonder les rapports sur des questions de fond. Le travail d'AsiaDHRRRA avec l'Asian Farmer's Association for Sustainable Rural development (AFA), et sa priorité explicite de promouvoir le rôle des ONG et des organismes populaires dans le domaine du développement rural à l'échelle nationale, ont clairement été le point d'ancrage du travail de plaidoyer et de collaboration avec l'ANASE. Rien ne vaut la collaboration pour le plaidoyer ancrée dans le travail concret sur le terrain, en rapport avec des enjeux portés

directement par le secteur intéressé. L'appareil de l'ANASE n'est pas encore à l'aise avec les OSC, mais quand elle s'est fait présenter des enjeux techniques ou des problèmes de fond précis, elle s'est tout de suite sentie plus proche de la dimension nationale du travail d'AsiaDHRRRA. Les enjeux à caractère plus politique – comme la réforme agraire – doivent être abordés par l'entremise d'un point d'entrée *apolitique*, des programmes d'échange axés sur l'apprentissage, par exemple. L'échange entre pays servira d'outil pour bâtir la confiance envers un dialogue régional qui pourra inciter à tirer profit de l'expérience d'autres membres de l'ANASE déjà engagés dans la réforme agraire.

Créer des liens avec les appareils décisionnels clés : Créer des liens avec le Secrétariat de l'ANASE est une étape cruciale. Les OSC désireuses d'aborder des questions techniques ou des enjeux de fond doivent d'abord traiter avec cet organe essentiel de l'ANASE. AsiaDHRRRA a forgé des liens avec des représentants importants de l'ASEC, et a appris à les connaître. L'ASEC a traité avec AsiaDHRRRA de façon très professionnelle en tant qu'OSC affiliée pendant la plus grande partie de sa demande. Une collaboration plus directe des OSC avec le Secrétariat permet aussi d'élargir le point de vue de l'ANASE sur les OSC. Dans presque tous les échanges avec l'ANASE, ses dirigeants se rapportent aux commentaires de l'ASEC et s'y réfèrent. L'ASEC peut donc servir aux OSC à la fois de lieu de plaidoyer et de canal de transmission.

Développer de vastes coalitions : C'est une décision stratégique que de créer des liens avec une coalition élargie dans le cadre du mouvement plus vaste des OSC. L'ANASE transcende les secteurs et les époques, elle doit devenir un appareil plus réceptif, plus axé sur la population – un appareil auquel les nations de l'Asie du Sud-Est puissent vraiment s'identifier. C'est une priorité commune à toutes les OSC. Plus on consolide l'approche et les efforts, plus solide et plus durable sera l'impact. Établir des liens avec l'ANASE pour contribuer à sa réforme est une tâche de longue haleine.

Soutenir le renforcement des capacités des OSC et bâtir la confiance : Il faut investir de façon durable dans l'éducation, le renforcement des capacités et l'instauration d'un climat de confiance au sein de la communauté des OSC. L'ANASE est une nouvelle arène pour la plupart des OSC. Les consultations sur l'ANASE menées à l'échelle nationale ont contribué à sensibiliser les OSC locales à cette priorité. Le cours d'ANASE 101 suivi par plusieurs OSC s'est enrichi des débats qui l'ont accompagné, ce qui a contribué à faire connaître sa vision d'intégration régionale [17].

Planifier à long terme : Comme le processus de participation à l'ANASE s'inscrit dans un horizon à long terme, il faut dresser un plan et mobiliser les ressources à long terme. Il faut jouer à la fois sur le plan tactique et stratégique, aborder les enjeux techniques/de fond tout autant que les questions d'ordre structurel, et poursuivre des processus aller-retour – en combinant une diversité d'approches et de stratégies. Il est également possible d'envisager une position de compromis en restant fidèle à la vision initiale, à partir de l'évaluation collective de la communauté des OSC. Il faut s'attendre à des tensions et des conflits – il est donc d'autant plus important de clarifier dès le départ les principes de base du travail en coalition.

Réflexions pour conclure : que réserve l'avenir?

Soutenir la collaboration avec l'ANASE est un geste de citoyenneté responsable. Une ANASE fondée sur les règles doit rendre beaucoup plus de comptes au peuple. Elle doit

aspirer à un esprit plus inclusif et plus participatif, et servir l'intérêt commun des populations de l'Asie du Sud-Est, notamment les pauvres marginalisés. Son leadership doit épouser une gouvernance démocratique propre à assurer que la croissance issue de l'intégration économique se traduira en véritable développement humain.

Il faut continuer à participer au processus d'élaboration de la Charte de l'ANASE au-delà des résultats du Groupe d'étude de haut niveau (High level Task Force-LTF) [18], qui a pris le relais du Groupe de personnalités éminentes avec le mandat de rédiger la Charte. Les dispositions particulières et mécanismes d'exécution des propositions clés de la Charte ne sont pas encore définis. Il faut étudier tous les moyens d'influer sur ces processus de suivi, en portant une attention particulière au travail de plaidoyer en voie d'institutionnalisation. Cela englobe l'appareil de l'ANASE voué aux droits de la personne, la commission de l'ANASE pour la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants, et la création d'un appareil chargé d'appliquer les engagements de l'ANASE envers la protection et la promotion des droits des travailleurs migrants.

La décision de l'HLTF d'inclure une disposition sur la création d'un appareil de l'ANASE voué aux droits de la personne est une victoire remportée de haute lutte par les OSC et d'autres groupes intéressés. Ce futur appareil de l'ANASE doit promouvoir et protéger les droits de la personne de façon globale, et couvrir les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels [19].

On peut espérer que la recommandation que la Charte inclue les OSC dans la structure organisationnelle consultative de l'ANASE multiplie les possibilités offertes aux OSC et les espaces pour établir des liens avec l'ANASE et collaborer avec elle. Les interventions collectives des OSC ne doivent cependant pas se limiter à ce que permet le cadre de l'ANASE. C'est le processus en vue de rédiger une Charte populaire de l'ANASE, indépendamment de ce qui advient de la Charte de l'ANASE, qui soutiendra le discours et l'action des OSC de la région en vue de consolider les assises d'une autre forme de *régionalisme*. Il faut mobiliser le mouvement des OSC et le soutenir activement.

Mobiliser le mouvement des OSC et le soutenir

En tant que mouvement, il est impérieux que les OSC veillent à ce que la base puisse s'exprimer directement, plutôt que d'être représentée seulement par l'intermédiaire des ONG de plaidoyer et autres activistes professionnels. Il est important que le travail régional de plaidoyer soit ancré dans une base concrète et dans le travail réalisé à l'échelle locale. Nous devons surmonter les obstacles linguistiques dans la région afin d'accroître la participation de la base et la participation à l'échelle nationale. Il faut donc soutenir les efforts de vulgarisation et de traduction des documents pertinents pour en assurer une diffusion plus large.

Les OSC à l'échelle régionale doivent définir de façon rigoureuse les enjeux qu'ils veulent aborder dans le cadre de l'ANASE. Ce processus doit commencer au palier national, en clarifiant la façon dont les enjeux doivent être abordés par les secrétariats nationaux de l'ANASE et chacun des organismes d'exécution nationaux. Cette clarté à l'échelle nationale guidera la collaboration à l'échelle régionale. Les OSC doivent aussi établir des liens avec leur gouvernement à l'échelle nationale afin d'obtenir son appui quand ils se présentent devant l'ANASE. Il suffit d'un vote national contre une priorité

régionale pour que l'enjeu soit mis en veilleuse ou carrément abandonné. Par ailleurs, un seul appui très solide peut suffire pour gagner l'appui consensuel des autres membres.

Conscientes que l'ANASE est sensible aux enjeux politiques et que l'adoption de la Charte modifiera radicalement cet appareil régional, les OSC doivent trouver une façon de poursuivre leur travail de plaidoyer qui ne menace pas les États membres. On ne peut pas se contenter de lancer des tomates, il faut aussi jeter les bases d'une collaboration à la fois critique et constructive. Il y a tout un dédale d'appareils et d'organes de l'ANASE, et les OSC doivent bien les comprendre et savoir comment les explorer.

Il est également bien connu que les membres de l'ANASE ne sont pas tous enthousiastes à l'idée de traiter avec la société civile. Les OSC régionales doivent faire preuve de solidarité et soutenir les efforts réalisés à l'échelle nationale en vue de revendiquer plus d'espaces pour démontrer le rôle des OSC et leur travail afin de les aider à obtenir un jour la reconnaissance de leur propre gouvernement. La plateforme de l'ANASE devra servir de vitrine aux relations progressistes établies entre OSC et gouvernements, afin d'en inciter d'autres à les imiter et à tirer profit de leur expérience. Tous les membres de l'ANASE subissent des pressions en vue d'établir des liens avec les OSC et collaborer avec elles – ces membres n'ont plus les moyens de refuser.

S'il faut transformer l'ANASE, le long voyage pour y arriver exige une transformation du leadership chez les leaders des OSC. Les leaders régionaux de la communauté de SAPA ont exprimé plusieurs fois le besoin de se réunir pour réfléchir et dialoguer, apprendre les uns des autres et renforcer leur leadership en tirant profit de l'expérience de leurs collègues du mouvement. L'ampleur des ressources et des efforts investis dans le développement des leaders de nos OSC dénote le leadership et renforce le leadership – un facteur vital de la pérennité de tout mouvement, quel qu'il soit.

Notes

1. www.aseansec.org
2. L'ISIS-ANASE (ASEAN Institute of Strategic and International Studies) est une association d'organisations non gouvernementales enregistrée auprès de l'ANASE. Formée en 1988, elle a pour principale fonction de favoriser la coopération et la coordination des activités parmi les universitaires et analystes de l'ANASE intéressés aux politiques, et promouvoir les études politiques et l'échange d'information et de points de vue sur divers enjeux stratégiques internationaux influant sur la paix, la sécurité et le bien-être de l'Asie du Sud-Est et l'ANASE. www.siiionline.org/asean-isis_network (Consulté le 25 septembre 2007)
3. La diplomatie *parallèle* consiste à réunir citoyens, intellectuels, universitaires, représentants de gouvernements, gens d'affaires, membres des médias et personnes d'autres secteurs intéressés en vue de discuter à titre privé d'enjeux économiques, politiques ou de sécurité à l'échelle nationale, régionale et mondiale.
4. Le concept d'APA est apparu dans les discussions officielles et parallèles au milieu des années 1990; par la suite, l'ISIS-ANASE a discuté des modalités et procédures en vue d'organiser l'APA. www.asean-isis-aseanpeoplesassembly.net. (Consulté le 25 septembre 2007)
5. www.aseanfoundation.org (Consulté le 25 septembre 2007)
6. Établi en 1976, le Secrétariat de l'ANASE a pour principal mandat d'améliorer la coordination des divers organes de l'ANASE et de faciliter la mise en œuvre efficace des projets et activités de l'ANASE.
7. C'est en décembre 2003 que la SOMRDPE a accepté de considérer SEARDA à titre de possible programme conjoint avec AsiaDHRRA, reconnaissant la pertinence et le caractère complémentaire du programme en rapport avec son objectif de promouvoir la compréhension dans la région couverte par l'ANASE, et favoriser le partage et l'entraide au sein de la communauté de l'ANASE.
8. Une OSC peut être invitée à s'affilier ou poser elle-même sa candidature. AsiaDHRRA a simplement rempli le formulaire prévu et soumis les documents requis (charte, enregistrement des valeurs, listes des membres du conseil d'administration des pays membres). L'organisme devait établir sa présence dans la plupart des pays membres de l'ANASE, ses rapports de travail informels au Laos et au Myanmar, et son absence d'autres pays tels que Singapour et Brunei.
9. L'AFA est issue d'une série de visites d'échange d'agriculteurs organisées par AsiaDHRRA entre 1992 et 2002. AsiaDHRRA a aussi assuré le soutien administratif au moment de sa formation et pendant ses années de consolidation. L'AFA représente maintenant quelque 10 millions d'agriculteurs d'Asie du Sud-Est et d'Extrême-Orient.
10. Le secrétaire général de l'ANASE, le général Ong Keng Yong, de Singapour, 2002-2007; une fois son mandat terminé en 2007, il sera remplacé par le Dr Surin Pitsuwan, ex-ministre des Affaires étrangères du Royaume de Thaïlande.
11. SEACA est un programme axé sur le renforcement des capacités des OSC d'Asie du Sud-Est en matière de plaidoyer, commandité par le Catholic Institute for

- International Relations (CIIR) et appuyé par le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni. Depuis 2006, SEACA a appuyé des consultations nationales sur l'ANASE dans 7 pays et agi comme délégué du groupe de travail de SAPA sur l'ANASE. Il a réaligné sa programmation, qui est maintenant axée spécifiquement sur la collaboration avec l'ANASE. www.seaca.net. (Consulté le 25 septembre 2007)
12. Solidarity for Asian People's Advocacy (SAPA) est une plateforme publique de consultation, de coopération et de coordination entre mouvements sociaux asiatiques et organisations de la société civile, dont des ONG, des organismes populaires et des syndicats engagés dans l'action, le plaidoyer et le lobbying dans le cadre des processus et organismes intergouvernementaux. www.asiasapa.org. (Consulté le 25 septembre 2007)
 13. www.aseansec.org/19236.htm peut être consulté en ligne, sous *Report of the EPG on the Charter*.
 14. L'ACSC2 n'a pas été reconnue par le gouvernement philippin, hôte du 12^e Sommet de l'ANASE. C'est la 6^e APA qui a plutôt été considérée comme la conférence officielle de la société civile. Rappelons que l'administration Arroyo était alors en pleine tourmente politique et estimait que les OSC lui étaient généralement hostiles. Une APA encadrée par les laboratoires d'idées et les universitaires lui semblait donc une solution de rechange moins risquée.
 15. Au moment de la rédaction de ce document, SAPA se prépare en vue de l'ACSC3 qui se tiendra du 1^{er} au 3 novembre. Les OSC de Singapour participent à la préparation et au travail en vue de sensibiliser les *citoyens ordinaires* à l'ANASE.
 16. Lors des diverses activités de SAPA – réunions organisationnelles, processus de l'ACSC, soumissions au GPE – chacun payait ses dépenses, les membres qui disposaient de plus de fonds couvrant une partie des frais communs. Aucun projet distinct ne finance les activités de SAPA et cela est un exemple concret de la formation d'une constituante, la création d'un processus durable.
 17. Dano E. Building People-Oriented and Participatory Alternative Regionalism Model in Southeast Asia: An Exploratory Study. Pas encore publié au moment de la rédaction de ce document.
 18. Le Groupe d'étude de haut niveau est formé de leaders connus et hautement respectés, choisis par leur gouvernement respectif. Le 12^e Sommet de l'ANASE lui a confié le mandat de rédiger les principales dispositions de la Charte de l'ANASE, à partir de l'ébauche soumise par le Groupe de personnalités éminentes lors du 12^e Sommet de l'ANASE en décembre 2006. La version finale doit être présentée en vue de sa signature lors du 13^e Sommet de l'ANASE à Singapour en novembre 2007.
 19. Viti Muntarbhorn est professeur à la faculté de Droit de l'Université de Chulalongkorn. Discours livré à l'occasion de l'atelier international sur les 40 ans de l'ANASE, organisé par l'Institute of Security and International Studies, le 28 août 2007. www.bangkokpost.com/News/01Sep2007

Au sujet de l'auteur

Marlene D. Ramirez est secrétaire générale d'Asian Partnership for the Development of Human Resources in Rural Asial ou AsiaDHRRA. Elle a aussi travaillé avec PhilDHRRA, dont elle a assumé la direction générale de 1993 à 1998. Marlene œuvre à la fois à l'échelle nationale et régionale. Ses responsabilités englobent la formation et la gestion de réseaux, l'élaboration et la gestion de programmes de développement rural durable, la mise en valeur et la mobilisation des ressources, le réseautage stratégique et le plaidoyer politique. Elle a siégé au conseil d'administration de divers organismes subventionnaires gérés par des ONG aux Philippines, en plus de siéger aux comités directeurs et conseils d'administration d'OSC vouées au plaidoyer, au renforcement des capacités et à la création de partenariats.